

Trois jours d'assises à La Réunion pour définir le commerce de demain en Outre-mer

La Chambre de Commerce et d'Industrie Réunion organise à Saint-Denis pour la deuxième fois les Assises du Commerce Outre-mer. Placées sous le signe de la dynamisation des centres villes, y participaient une délégation mahoraise. Pour la CCIM, l'accent doit être mis avant tout sur le marché couvert de Mamoudzou.

Par

Anne PERZO

-

16 octobre 2018



Ces Assises ont pour but de réfléchir aux commerces de proximité de demain, qui doivent faire face aux défis de la digitalisation et à la concurrence féroce des grandes surfaces. Si nos territoires de l'océan Indien n'en sont pas au même niveau de développement, et donc de priorités, des problématiques communes se détachent néanmoins.

Plusieurs ateliers auront lieu jusqu'au 17 octobre, en présence d'experts et de grands témoins, venus de métropole et d'Outre-mer, afin de discuter des changements de comportements et de mode de vie des consommateurs.

Parmi les personnalités présentes, Mohamed Ali Hamid, président de la CCI Mayotte, et la chef d'entreprise mahoraise Nadine Hafidou, présidente de l'association des CCI d'Outre-mer, sont venus s'enquérir des expériences des autres départements, et notamment de La Réunion. « Certes nos territoires sont différents mais les commerçants d'Outre-mer rencontrent des problématiques communes : les difficultés de logistique, les surcoûts dus à l'éloignement et les problèmes de stock » soulignait Nadine Hafidou.

Les marchés restreints de 200.000 à 800.000 habitants selon les départements et le faible pouvoir d'achat de la population sont également des spécificités à prendre en compte dans les grandes politiques de développement dans la définition desquelles les CCI comptent bien faire entendre leurs voix. « Les CCI sont le bras armé de l'État a dit le ministre des Finances Bruno Le Maire. Pour que nos populations aient envie de faire leurs courses en ville, il faut certes que les commerces soient repensés, mais il faut aussi des activités culturelles, des aires de détente, que nos villes soient propres... et ça, c'est le rôle des politiques » indiquait la présidente des CCI d'Outre-Mer, rejointe par Ibrahim Patel, président de la CCI de La Réunion : « L'objectif de ces assises est de proposer une autre vision de notre économie et pour cela nous devons ensemble faire en sorte que tout le monde – entreprises, commerçants, élus, collectivités, État et CCI – se mette autour d'une table pour tracer l'économie du futur ».

Divertissements autour du marché couvert de Mamoudzou



M. Ali Hamid, président de la CCI Mayotte, aux côtés de Philippe Jock, président de la CCI de Martinique

À l'issue des ateliers et échanges qui se poursuivent jusqu'à mercredi, des préconisations seront établies.

Venu pour s'informer, Mohamed Ali Hamid, convenait que la dynamisation des centres villes de Mayotte et notamment celui de Mamoudzou n'est pas encore la priorité de la chambre. « Nous avons un œil sur ce sujet mais nous travaillons actuellement sur la délégation de service public du marché couvert de Mamoudzou qui rassemble tout de même près de 250 commerçants. Nous souhaitons redynamiser le site en diversifiant l'offre des commerces présents à l'intérieur et autour du marché, proposer des activités de divertissement autour pour que la population s'accapare le lieu. »

En parallèle, Mamoudzou comme sa périphérie est en proie à la problématique de la circulation, qui asphyxie le chef-lieu. Là encore, sans volonté politique, on aura beau développer les commerces de proximité, cela ne mènera à rien sans possibilité d'y accéder.



Ibrahim Patel espère tracer à travers ces Assises « l'économie du futur ».

Des dispositifs gouvernementaux sont déployés afin de repenser les villes, notamment le plan « Action cœur de ville » lancé au mois de mars par le ministère de la cohésion des territoires dans 222 villes, dont 13 en Outre-mer. Mamoudzou, Dombéni et Dzaoudzi-Labattoir sont concernées par ce dispositif sensé redynamiser en 5 ans leur centre-ville. Un objectif ambitieux, pour lequel 1,7 milliard d'euros seront déployés à l'échelle nationale a confirmé la directrice de la Caisse des dépôts et consignations, Nathalie Infante. « Les CCI sont détentrices de l'expertise de terrain » soulignait Nadine Hafidou, confiante dans l'idée que l'ensemble des acteurs concernés réussira à « repenser le commerce ultramarin de demain, au bénéfice de tous ».

M.C.

<https://lejournaldemayotte.yt/trois-jours-dassises-a-la-reunion-pour-definir-le-commerce-de-demain-en-outre-mer/>



Recherche



Le JIR en PDF



Ma commune



Connexion

Les Assises du commerce de l'Outre-mer questionnent notre consommation

Lors de leur ouverture, lundi, les Assises du commerce de l'Outre-mer se sont essentiellement concentrées sur la gestion des centre-villes, thème principal de l'événement. Hier, les différents ateliers qui se sont déroulés au siège de la CCIR, à Saint-Denis, ont porté sur des sujets plus variés comme la consommation engagée et durable. Parmi les grandes questions qui se sont posées au cours des échanges : la consommation bio et locale est-elle un phénomène de mode ? Les consommateurs ont-ils la capacité d'acheter plus cher pour acheter mieux ?

3000 emplois directs

L'occasion notamment de dresser un nouvel état des lieux de l'agriculture locale. La production de fruits et légumes à La Réunion représente ainsi 5 800 ha de surfaces cultivées et 3 000 emplois directs. Pas moins de 73% de la consommation locale de produits frais en est issue. Au terme de ces réflexions, la Chambre de commerce et d'industrie et la Chambre d'agriculture de La Réunion ont signé une convention pour accompagner le développement des filières locales de production, de transformation, et de commercialisation de produits issus d'une agriculture raisonnée et de qualité. Elle se traduira, dans un premier temps, par la mise en place d'un marché de professionnels à professionnels pour "*sécuriser et construire avec des petites et moyennes entreprises*" ces filières naissantes. A terme, l'accord devrait déboucher sur des actions de partenariat pour valoriser le développement concomitant des producteurs et des entreprises.

<https://www.clicanoo.re/Economie/Article/2018/10/17/Les-Assises-du-commerce-de-l-Outre-mer-questionnent-notre-consommation>

Assise du Commerce à La Réunion : « Veiller à ce que nos centres-villes regagnent en attractivité »



15 octobre 2018 [No Comment](#) [bassin-indien-Appli](#) [Economie](#) [Fil-info-appli](#)

Les Assises du Commerce de l’Outre-mer se déroulent sur trois jours, les 15, 16 et 17 octobre. Organisée par la CCIR de La Réunion, cette nouvelle édition offre l’occasion de partager avec l’ensemble des acteurs du territoire au travers de six thématiques. Vice-Président délégué en charge de l’aménagement du territoire à la Cinor, Yves Ferrières se dit conscient de la difficulté des cœurs de ville à exister. Il estime salutaire la mobilisation générale qui est décrétée. Interview réalisée par la Cinor.

Pourquoi l’agglomération s’implique-t-elle dans ce dossier des cœurs des villes ?

Yves Ferrières : Tout simplement parce que sur ce dossier, qui prend en compte des espaces de vies, tant sociaux qu’économiques. Nous avons besoin d’un regard global et transversal. C’est le rôle de l’agglomération dont le rôle est de conseiller, d’aménager et de développer. Toute seule, une ville ne peut y arriver.

Le problème est identifié : nous concentrons au sein de nos petites villes des populations qui, soumises de plus en plus au vieillissement, aimeraient pouvoir faire leurs achats, aller aux soins médicaux, s'adonner à leurs loisirs dans un cadre de proximité.

En face, s'agissant de l'offre, certains commerces, confrontés à l'attraction nouvelle créée par les complexes commerciaux, ont de plus en plus de mal à joindre les deux bouts. Certes, sur le Nord par exemple, nous ne sommes pas pleinement dans le rouge du fait que nous disposons, à la différence de beaucoup de petites villes métropolitaines, de la couverture numérique, d'une médiathèque et du renforcement, chaque année, de notre réseau de transport.

Cela étant, il est de notre devoir de se mettre dans l'action et d'anticiper. Sinon nous nous exposons au risque de voir fermer nos petits commerces, restaurants, bistrotts et petites entreprises artisanales et d'abandonner ainsi des pans entiers de notre culture, de notre histoire, de notre identité. Il est là l'enjeu.

Comment combattre le déclin annoncé des cœurs des villes ?

J'ai pris connaissance du rapport sénatorial sur la revitalisation des centres-villes qui évoque 12% de vacance des commerces dans les centres-villes. Fort heureusement on n'est pas encore à ce stade. Mais il faudra veiller à ce que nos centres-villes regagnent en attractivité. La solution est collective. Comme l'a dit le Président Ibrahim Patel, il revient à l'ensemble des acteurs du territoire de se mobiliser : les collectivités régionales, départementales, les intercommunalités, les communes, les chambres consulaires, acteurs économiques ainsi que les usagers. On doit tous faire tourner nos méninges et y adjoindre la plus-value des experts (*).

Et l'État dans tout cela ?

Le gouvernement a lancé en 2017 le plan "programme action cœur de ville" Elle a retenu la candidature de 222 villes pour lesquelles vont être débloquées sur 5 ans, 5 milliards d'euros. A ma connaissance, aucune ville de La Réunion ne bénéficiera de ce dispositif. Pour autant, ne baissons pas les bras. On ne peut pas tout attendre de l'État. Nous avons des idées et des solutions à faire valoir.

Je suis également attentif au rapport que le sénateur Mathieu Darnaud doit présenter avant le 15 novembre au Président du Sénat Gérard Larcher puis au Président de l'association des maires, François Baroin. Un des axes de travail porte sur la place de la commune au sein de l'intercommunalité. Nous devons sans doute en savoir plus à en termes d'arbitrages et de dispositifs à l'occasion du Congrès des Maires.



(*) Trois “grands témoins” participeront aux débats : Patrick Vignal, Président de “Centre-Ville en Mouvement”, Monique Rubin, Présidente des Marchés de France, et Nadine Hadifou, Présidente de l’Association des CCI d’Outre-Mer.

Les ateliers thématiques :

Tous auront à cœur de contribuer aux nombreux échanges prévus au travers de 6 ateliers thématiques :

- Atelier 1 : Les défis de l’Urbanisme et de l’Aménagement Commercial pour les territoires insulaires,*
- Atelier 2 : La gestion du Centre-Ville et la professionnalisation des Unions Commerciales,*
- Atelier 3 : Embellissement des commerces et transition énergétique,*
- Atelier 4 : Outils de financement de votre entreprise,*
- Atelier 5 : Les enjeux du digital pour le commerce,*
- Atelier 6 : Commerce et tendance de consommation engagée et durable.*

CATÉGORIES : [bassin-indien-Appli](#), [Economie](#), [Fil-info-appli](#)

<http://outremers360.com/economie/assise-du-commerce-a-la-reunion-veiller-a-ce-que-nos-centres-villes-regagnent-en-attractivite/>